

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 23 (1952)

Heft: 1

Rubrik: Annexes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Requête pour l'amélioration de l'horaire des chemins de fer
dans le Jura bernois
pour la période du 18 mai 1952 au 16 mai 1953
du 7 janvier 1952**

A la Direction cantonale des chemins de fer, B e r n e,
par les bons soins de la Préfecture de Moutier.

Monsieur le Directeur,

Le projet d'horaire du 20 décembre 1951 donne lieu aux observations et aux demandes de modification suivantes en ce qui concerne le Jura bernois.

Trains directs internationaux

Généralités

Nous ne constatons pas d'amélioration dans la conduite des trains internationaux via Delle. Les temps de parcours pourraient être réduits par l'accélération de ces trains autant en France qu'en Suisse, par le raccourcissement des arrêts en gare de Delle et Porrentruy, en simplifiant les formalités douanières et en faisant une partie de celles-ci dans le train entre Porrentruy et Delle. Les relations Belfort-Porrentruy par micheline (jusqu'à Delle ou Boncourt) ne jouent pas le samedi comme cela semble avoir été décidé l'automne dernier. Nous pensons que l'exploitation du tronçon Delle-Belfort devrait être reprise par les C.F.F., du moins pour assurer à Belfort de meilleures correspondances entre l'Italie, Berne, l'Oberland bernois et Paris. Nous serions heureux si les démarches dans ce sens pouvaient être poursuivies, sans exclure tout autre moyen tendant à l'amélioration de la situation actuelle.

Revendications

- 1) Introduction d'une 3^e paire de trains directs Paris-Berne via Delle.
- 2) Acheminement des trains spéciaux Paris-Oberland bernois via Delle et non via Bâle comme ce fut le cas pendant les fêtes de fin d'année 1951.

Trains directs

Généralités

Nous constatons avec satisfaction que la transformation du direct 104 Soleure-Brig en train léger a permis de réaliser à Bienne la correspondance du Vallon de Saint-Imier.

Revendications

- 3) Introduction d'un direct 221 Bienne-Delémont-Bâle, le 121 ne circulant plus que jusqu'à Olten ; à cette heure-là une correspondance de Lausanne pour Bâle par le Jura se justifie.

- 4) Circulation du direct 237, le dimanche soir, de Delémont à Porrentruy, sans arrêt, tout en laissant subsister une relation par omnibus immédiatement après. La population de l'Ajoie est en général mal servie pour rentrer chez elle le soir.
- 5) Introduction de voitures directes

Genève-Bâle	dans les 109/209
Bâle-Genève	dans les 214/114
- 6) Etablissement de la correspondance à Bienne entre les trains 434E de La Chaux-de-Fonds et 206 pour Lausanne.

Trains omnibus

Généralités

Nous avons obtenu plus de satisfaction dans l'amélioration de l'horaire actuel pour les trains directs qu'en ce qui concerne les trains omnibus, dont la marche est encore trop lente pour beaucoup d'entre eux. D'autre part l'absence de trains accélérés entre Delémont et Porrentruy surtout est regrettable.

Revendications

Cadre 30 : Lausanne - Neuchâtel - Bienne

- 7) Retardement du 1501 de 10' environ, pour améliorer le service des ouvriers qui commencent le travail à 7 heures.
- 8) Mise en marche du 1519 entre Neuchâtel et Bienne aussi le dimanche, toutefois avec une marche améliorée, l'arrêt de 9' à Twann étant à éviter.

Cadre 31 : Bienne - Granges - Delémont - Bâle

- 9) Introduction d'un train distributeur du 215 de Bienne à Delémont.
- 10) Mise en marche d'un train Delémont-Bienne, avec correspondance sur le direct 104.
- 11) Dédoublage du 1904 entre Delémont et Bienne (environ 600 abonnés), la nouvelle composition devant précéder l'actuelle, ce qui permettrait aussi d'améliorer l'arrivée des abonnés à Bienne pour le début du travail à 7 heures.
- 12) Retardement du 1924 de 10' au départ de Moutier avec arrivée à Bienne vers 1315 de façon à réduire les temps de battement en direction de Berne et de Neuchâtel et permettre à un certain nombre d'abonnés de Moutier travaillant à Granges de prendre leur repas de midi à la maison.

Cadre 35 : Delémont - Delle

- 13) Mise en marche d'un train Courgenay-Porrentruy, la semaine, avec arrivée à Porrentruy vers 13.45, pour le service des écoliers ; ce serait possible en poussant le 1721 de Porrentruy à Courgenay à 13.30.
- 14) Etablissement à Delémont d'une correspondance de Porrentruy sur le 214 pour Bienne et sur le 1929 pour Bâle.

Cadre 38 : Bienne - La Chaux-de-Fonds

- 15) Circulation du 1781 les jours ouvrables, toute l'année.
- 16) Arrivée du 1820 3' à 4' plus tôt à Saint-Imier, pour le service des ouvriers. Cette demande est présentée par des industriels de Saint-Imier occupant beaucoup d'ouvriers du Haut-Vallon qui arrivent régulièrement trop tard à leur travail.
- 17) Circulation quotidienne du train 1837 plus tôt, départ de Bienne vers 23.15.

Cadre 39 : Sonceboz - Delémont

- 18) Prolongation du 1761 de Reconvilier à Moutier.
- 19) Etablissement de la correspondance de la Vallée de Tavannes sur le 1911 à Moutier ; il est presque incroyable que les voyageurs de la Vallée de Tavannes ne puissent atteindre Choindez avant 8.56 h.
- 20) Accélération du 5748 pour établir la correspondance à Sonceboz sur La Chaux-de-Fonds avec train 433E. Cette relation pourrait améliorer les correspondances entre Bâle et La Chaux-de-Fonds.
- 21) Avancement du 1779 avec départ de Bienne vers 23.15.

Cadre 40 : Bienne - Berne

- 22) Etablissement de la correspondance à Bienne entre le 1789 de Berne (qui devrait être accéléré) et le 203 pour Delémont.

Nous recommandons les présentes revendications à votre bienveillante attention et vous présentons, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Au nom de l'Association pour la défense
des intérêts du Jura :

Le secrétaire,
René STEINER.

Le président,
Frédéric REUSSER.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE DU JURA

L'Almanach Catholique du Jura est sorti de presse et déjà fait la joie de nombreux lecteurs. S'il vous arrive tout juste avec la nouvelle année, c'est qu'il tient à avoir ses Chroniques mondiale, suisse et jurassienne, toujours si appréciées, les plus complètes possible. La Chronique jurassienne, cette année, est largement consacrée, par le texte et par l'image, au Grand Congrès des catholiques jurassiens, ce qui lui donne un attrait tout particulier.

En vente au magasin de « La Bonne Presse » à Porrentruy ou chez votre libraire ou dépositaire habituel. Prix : 1 fr. 20.

* *

René NERTZ. *Die ländlichen Siedlungen der Ajoie*. — Thèse de doctorat présentée en 1948 à l'Université de Bâle, publiée en 1950 dans les *Mitteilungen* de la Société géographique-ethnologique de Bâle, tome VIII, 1946-1949. Etude très fouillée de géographie humaine retraçant l'évolution de l'habitat rural en Ajoie depuis la fin du XVIII^e siècle. L'auteur y traite en détail l'accroissement de la population, l'exode rural, l'immigration d'agriculteurs de la Suisse alémanique ; il fait une analyse serrée de l'agriculture, de l'habitat rural et des types d'habitations. Son travail est illustré de nombreux graphiques et d'excellents clichés

Chez R.-G. Zbinden & Co., Bâle.

R. S.

ORGANES DE L'ADIJ

Administr. du bulletin : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. REUSSER et STEINER
Publicité Par l'administration du Bulletin — Editeur : Impr. du Démocrate S.A., Delémont
Présid. : F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. O Secrét. : R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 38
Caissier : H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont, IVa 2086

Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source